

Richard Cohen

DIRECTEUR, BILAN CONSEILS

« Pour vous apporter des conseils adaptés à vos besoins en Financement & assurances privées et professionnelles, Richard Cohen et son équipe se tiennent à votre disposition. »



Créateurs d'entreprise, sur quoi faut-il s'assurer ?

Si vous avez créé votre entreprise (ou allez bientôt sauter le pas), vous savez. Le moment de la création proprement dite est jalonné de dizaines de décisions à prendre, de démarches à entreprendre, et d'obligations à remplir. Au point d'en avoir le tournis ! Durant cette véritable course d'obstacles, les questions d'assurance passent souvent au second plan. A tort... Car entreprendre bien couvert, ce n'est pas refuser le risque. Mais le mesurer, l'anticiper et même, pourquoi pas, le transformer en opportunité.

CE QUI EST OBLIGATOIRE : RESPONSABILITÉ CIVILE, SANTÉ...

Il faut distinguer deux choses :

- Les assurances obligatoires pour certains professionnels (responsabilité civile pour les professionnels de la santé, du droit, du bâtiment...)
- Les assurances obligatoires pour toute entreprise

Ces dernières sont en réalité peu nombreuses, et bien identifiées. Outre la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, il s'agit de :

- La responsabilité civile du ou des véhicules de l'entreprise
- L'assurance multirisque pour couvrir tout ce qui peut advenir dans les locaux de la société
- La complémentaire santé pour les salariés

[Le point sur ce qu'il faut obligatoirement assurer](#)

CE QUI EST ESSENTIEL : LA PERTE D'EXPLOITATION, L'INFORMATIQUE, LES HOMMES-CLÉS...

Un incendie, un dégât des eaux... Si vos locaux sont couverts, tout va bien ? Pas forcément : perte de chiffre d'affaires (si votre production est arrêtée), la marge qui fond (car vos charges, elles, courent toujours) : c'est précisément ce que couvre l'assurance perte d'exploitation. Savoir quoi assurer, en incluant dans sa réflexion le système informatique (de plus en plus essentiel) et les hommes-clés pour vraiment faire face aux impondérables ne relève donc pas de la prudence. Mais de la bonne gestion.

[L'assurance homme-clé : méconnue, mais essentielle](#)

CE QUI EST PLUS QU'UTILE : VOUS-MÊME !

Santé, retraite, chômage : contrairement aux idées reçues, les « patrons » sont souvent les plus mal servis. Et ce quel que soit leur statut, indépendants (avec toutes les incertitudes sur leur devenir avec la fin du RSI), ou dirigeant salarié. Souscrire à une complémentaire santé ou retraite, voire une assurance-chômage ne se résume d'ailleurs pas à une question de « confort ». Ces dépenses permettent notamment de faire baisser le résultat imposable, parfois même de faire baisser l'impôt sur le revenu : ce serait dommage de s'en priver...

[Chef d'entreprise : les assurances qu'il vous faut](#)

Pour plus d'informations, visitez notre site

[J'y vais](#)



[01 43 78 15 17](tel:0143781517)



134 avenue de versailles richard.cohen@bilanconseils.com
75016 Paris



[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)